

Demande de remboursement pour formation – FSSS-CSN

Consignes

- ✓ Remplir un formulaire par réclamation.
 - ✓ Joindre au présent formulaire, s'il y a lieu, les pièces justificatives originales pour obtenir le remboursement demandé.
 - ✓ Acheminer, **au plus tard 30 jours** après la date de formation, la demande de remboursement à votre **SYNDICAT**.
- * **Prenez note que si des informations sont manquantes, le formulaire vous sera retourné.**

Identification

Nom et prénom de la ressource :

Transport

Date : / /

Titre de la formation :

Adresse de départ

Adresse de destination

Distance totale parcourue aller-retour (en km)

X

Montant réclamé

0,64 \$

\$

Le montant minimal remboursé est de 16 \$ par jour par ressource.

Il est important d'écrire la distance totale parcourue en kilomètres peu importe le nombre.

Coût de la formation (s'il y a lieu) :

\$

Repas :

\$

Stationnement :

\$

Frais de remplacement

Remboursable uniquement pour les formations ciblées par le Comité national et local de formation

Durée

Indemnité

Montant réclamé

Moins de moins de 3 h : 40 \$

\$

Entre 3 h et 5 h 59 : 80 \$

\$

Entre 6 h et 8 h 59 : 110 \$

\$

Entre 9 h et 11 h 59 : 150 \$

\$

Plus de 12 h : 180 \$

\$

Total (km et
remplacement) :

\$

Signature responsable de la ressource :

Date :

Signature de la personne autorisée de
l'établissement :

Date :